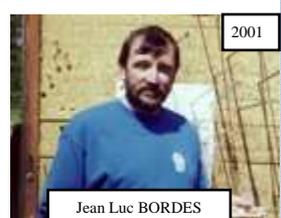


# Compagnie d'Archers de Muret

## Tir du ROY

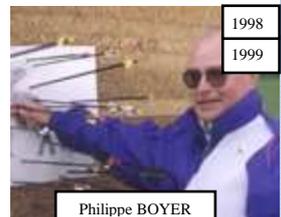
Dimanche 1er Mai de l'an de grâce 2016



**En ce temps là...**  
*La chevalerie de l'Arc, 1733 enseigne « Toute Cie reconnaîtra chaque année pour Roy celui qui abattra l'oiseau ». Les Compagnies d'alors avaient un Roy première personne du jardin , 3 officiers principaux (Capitaine, Enseigne, Lieutenant) et 3 officiers subalternes (Procureur, Greffier, Receveur). La voix du Roy était prépondérante dans toutes les assemblées. Le tir du Roy avait lieu le 1er jour Ou le 1er dimanche de mai. D'origine en bois l'oiseau avait forme et usage dans chaque compagnie. Pour être Roy il fallait jeter l'oiseau à bas en le frappant à la tête, au col ou à la queue. La même personne ayant abattue l'oiseau 3 années de suite était sacrée Empereur à Vie et avait premier pas et première voix partout.*



**Alors pour renouer avec la tradition...**  
*Rendez-vous à Brioude à 10h00 au jardin des Archers de Muret  
Début du Sacre à 11h00 précise;  
Une gorgée d'elixir Royal sera servie à chaque participant  
Inscriptions obligatoires  
Les enfants sont sous la responsabilité d'un Parent. Pour les enfants qui ne participent pas au repas, les parents pourront les récupérer après le sacre, le club ne les prends pas en charge.  
Pour les familles qui veulent rester, repas pris en commun. Il reste à espérer que le soleil soit au rendez-vous, sinon repli dans le Club house. N'oubliez pas vos chaises et vos couverts.  
Chaque famille apporte: 1 entrée et 1 gâteaux....Apéritif-Plat principal -vins et café offerts par la compagnie des archers de MURET*



**≈ INSCRIPTIONS INDISPENSABLES des archers et accompagnants pour l'organisation de la manifestation ≈**  
Auprès de MH et A BORDES par mail  
[marie.helene.bordes@gmail.com](mailto:marie.helene.bordes@gmail.com)  
Ou aux heures d'entraînement sur fiches affichées (salle et BRIOUDES)  
Réponse souhaitée avant le Samedi 23 avril 2016, dernier délai pour l'organisation. MERCI de votre aide.

